

MÉTREUR CHARGÉ D'AFFAIRES EN PEINTURE-AMÉNAGEMENT-FINITION

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Être capable d'établir le chiffrage d'un dossier d'appel d'offres après en avoir effectué le relevé et le minutage. Établir des déboursés prévisionnels et en assurer le contrôle pendant le déroulement du chantier. Procéder à la facturation des travaux.

PUBLIC CONCERNÉ :

Salariés des entreprises de finition ou particuliers souhaitant se former au métier de Métreur chargé d'affaires en peinture.

PRÉREQUIS :

Avoir été admis à l'examen de la formation "Métreur en Peinture-Aménagement-Finition (MEP)".

TYPE DE FORMATION :

Formation modulaire individualisée. Le parcours individuel de chaque candidat est déterminé en fonction de son expérience et de ses connaissances, en le dispensant de suivre les modules qu'il maîtrise.

Les périodes de formation se déroulent en alternance avec des périodes de retour en entreprise.

Rythme des séquences de formation : 3 ou 5 jours consécutifs toutes les trois semaines en moyenne.

DURÉE :

Formation en 10 mois d'une durée de 336 heures (48 jours).

HORAIRES :

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Code : MCA

CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

□ MÉTRÉ EN PEINTURE

Les applications des cours de Métré en peinture seront réalisés soit manuellement, soit avec le logiciel "Métrique®".

- Le détail métrique d'appartements complets en scindant ou en regroupant les différents types de pièces.
- Le minutage de bureaux ou de locaux administratifs.
- Les coefficients et les ratios.
- Le minutage et le chiffrage de pièces ou d'appartements transformés.
- Les relevés sur place :
 - des escaliers et des parties communes ;
 - des ravalements et des travaux extérieurs.
- L'état actuel des supports et les travaux envisagés, la préconisation technique.
- La rapidité de transmission, la relance et le suivi des devis.
- L'organisation du travail pour le minutage d'ensembles immobiliers :
 - le tableau de répartition des logements par type et par surface ;
 - le choix des cellules types ;
 - le résumé du descriptif TCE ;
 - le minutage des logements, des parties communes et des extérieurs ;
 - les tableaux de classement des surfaces détaillées ;
 - la vérification des minutes et de la cohérence des résultats trouvés.
- Le minutage de plateaux de bureaux ou d'ensembles immobiliers à caractère administratif.

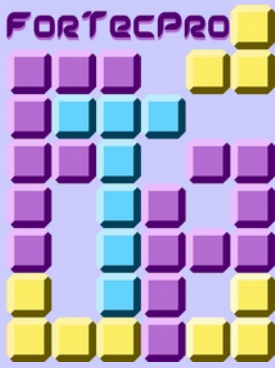
□ TECHNOLOGIE PEINTURE

- Rappel du DTU 59.1 pour les travaux sur les subjectiles extérieurs neufs et anciens.
- Les garanties légales et contractuelles spécifiques à ces travaux.
- Présentation du DTU 42.1 Revêtements d'imperméabilité.

- Rappel de la définition des termes techniques utilisés dans ces DTU.
- La technologie des produits verriers et leur mise en œuvre.
- Présentation du DTU 39.1 Vitrerie.
- Les conséquences du non respect des DTU et des documents du marché.
- Les désordres sur les travaux intérieurs et extérieurs.
- Les phénomènes courants de décollement et d'humidité.
- Les travaux à risque et le refus d'intervention de l'entreprise.

□ GESTION

- La terminologie et le plan comptable.
- La présentation du bilan :
 - les comptes d'actif ;
 - les comptes de passif.
- La présentation du compte de résultat :
 - les comptes de charges ;
 - les comptes de produits.
- Les soldes intermédiaires de gestion.
- Le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.
- Le calcul des ratios.
- L'analyse de la rentabilité de l'entreprise.
- Les flux financiers et le plan de trésorerie de l'entreprise.
- Définition des postes composant le prix de revient.
- Le coefficient de rentabilité d'un chantier.
- L'impact de la rentabilité d'un chantier sur la rentabilité globale de l'entreprise.
- Calculer le déboursé prévisionnel d'un chantier et déterminer sa rentabilité.
- Calculer et analyser les ratios d'un prix de revient de chantier.
- Analyser la rentabilité d'un chantier.
- Rechercher les facteurs influant sur le résultat du chantier.
- Déterminer une stratégie d'amélioration du coefficient de rentabilité.



SESSIONS DE FORMATION :

Les sessions de formation se déroulent de septembre à juin. Il est possible d'intégrer la formation toute l'année selon le niveau d'études et de connaissances du stagiaire (nous contacter).

LIEU DE FORMATION :

FORTEC PRO
11, rue Maurice Bouchor,
93100 MONTREUIL.

MOYENS D'ACCÈS ET HÉBERGEMENTS :

Consultez notre site Internet "fortecpro.com", rubrique "Nous rencontrer".

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi individualisé de chaque stagiaire. Évaluation écrite des acquis à la fin de chaque module de 3 ou 5 jours. Examen en fin de formation.

Un relevé détaillé des notes obtenues sera remis à la fin de chaque trimestre au stagiaire et à l'entreprise.

Code : MCA

MÉTREUR CHARGÉ D'AFFAIRES EN PEINTURE-AMÉNAGEMENT-FINITION

CONTENUS PÉDAGOGIQUES : (suite)

❑ GESTION DE CHANTIER

- Le principe de la facturation des travaux par présentation de situations.
- Les décompositions de marché.
- La retenue de garantie et la caution bancaire.
- Les acomptes sur approvisionnements.
- Les avances de démarrage de chantier.
- Les clauses des marchés relatives à la revalorisation. La revalorisation des prix pour les marchés publics.
- L'actualisation et la révision avec les index BT.
- Les commandes de travaux, les factures et le règlement des comptes Prorata et interentreprises.
- La présentation du mémoire définitif.
- Le suivi de la facturation du chantier.
- La contestation du décompte définitif et la présentation d'un mémoire de réclamation.
- Rappel des modes de calcul d'un déboursé prévisionnel de chantier.
- L'importance et les objectifs du contrôle en cours de chantier.
- Les moyens de contrôle et leur mise en place.
- Les méthodes de suivi sur le chantier.
- L'analyse des écarts en quantité et en coût par poste.
- Rechercher des causes possibles de non respect de la prévision :
 - les écarts sur le budget main-d'œuvre ;
 - les écarts sur le budget matériaux ;
 - les écarts sur les frais de chantier.
- Utiliser les résultats de l'analyse des écarts.
- Le suivi périodique de la rentabilité d'un chantier et sa représentation graphique.

❑ ORGANISATION

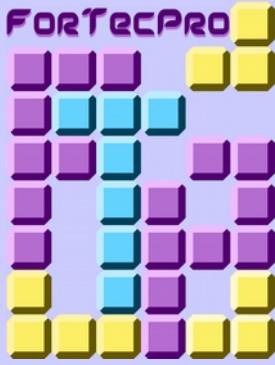
- Planifier son travail et celui des autres.
- Le classement des tâches par niveau de priorité. L'utilisation d'un agenda.
- Gérer ses rendez-vous, ses déplacements et les temps morts.
- Anticiper les besoins et les problèmes.
- Les périodes de surcharge.
- La gestion du stress.
- Défendre les intérêts de l'entreprise.
- Respecter son environnement de travail, ses collègues.

❑ SÉCURITÉ ET LÉGISLATION

- Les accidents du travail dans le secteur du BTP.
- Établir un plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).
- Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).
- Les registres de sécurité.
- Les risques professionnels.
- Les équipements de protection individuels de sécurité.
- Les conventions collectives du Bâtiment et le Code du travail.
- Les contrats de travail. La rupture d'un contrat de travail.
- Les documents et la procédure pour l'embauche d'un salarié.

❑ RÉVISIONS ET EXAMEN

- Préparation écrite et orale pour les épreuves de l'examen de fin de formation.
- Révision générale.
- Examen final.



MÉTREUR CHARGÉ D'AFFAIRES EN PEINTURE-AMÉNAGEMENT-FINITION

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthode expositive puis mise en application par méthode active et interrogative. Exposés, études de cas, travaux pratiques et applications.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées des outils pédagogiques traditionnels, matériel audiovisuel et supports de cours.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Les stagiaires devront se munir pour le premier jour de cours du matériel suivant : feuilles de papier, stylos à bille noir, bleu, vert et rouge, crayon à papier, gomme, double-décimètre, calculatrice avec fonction racine carrée. La liste complète du matériel nécessaire leur sera remise en début de formation.

Les stagiaires devront être équipés d'un ordinateur portable compatible PC avec les logiciels suivants installés :

- un tableur "Microsoft Excel[®]" ou "OpenOffice Calc[®]" ;
- un traitement de texte "Microsoft Word[®]" ou "OpenOffice Writer[®]".

Le logiciel "Métrique[®]" leur sera prêté gratuitement durant toute la durée de la formation, y compris pendant les périodes de retour en entreprise, contre le dépôt d'un chèque de caution. Ce logiciel sera rendu par les stagiaires en fin de formation et le chèque de caution leur sera restitué.

EXAMEN ET DIPLÔME :

Tout au long de la formation, la validation des acquis à la fin de chaque module sera prise en compte dans la moyenne de l'examen final.

Titre d'établissement privé de "Mètreur Chargé d'affaires en Peinture-Aménagement-Finition" de niveau III (Fr) et de niveau 5 (Eu) avec une classification en position ETAM de la Convention collective régionale du Bâtiment.

Délivrance du titre à partir d'une moyenne générale de 12 sur 20.

Moyennes générales minimales pour l'obtention de mentions :

- 14 sur 20 : "Mention bien" ;
- 16 sur 20 : "Mention très bien".

Tout module prescrit et non suivi intégralement par le stagiaire, quelle qu'en soit la raison, comptera pour zéro dans la moyenne générale.

En cas d'échec, seuls les modules non validés (note inférieure à 14 sur 20) et l'examen final seront à repasser par le candidat.

CONSEILS ET INSCRIPTION :

Pour toute information, obtention d'un devis ou inscription, merci de nous communiquer les données suivantes :

Pour les particuliers :

- nom, prénom et adresse ;
- numéros de téléphone fixe et portable ;
- adresse eMail.

Pour les entreprises :

- nom et adresse de l'entreprise ;
- numéros de téléphone et de télécopieur ;
- nom de la personne à contacter dans l'entreprise ;
- adresse eMail ;
- nom et prénom du ou des stagiaires.

Une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.

COÛT DE LA FORMATION :

Plusieurs possibilités de prise en charge financière. Veuillez nous contacter.

Code : MCA

CONTACTS :

Marion ROTTA : ☎ 06.27.96.07.53

eMail : contact@fortecpro.com

SITE INTERNET :

www.fortecpro.com

"Microsoft Excel[®]" et "Microsoft Word[®]" sont des marques déposées de Microsoft Corporation.

"OpenOffice Calc[®]" et "OpenOffice Writer[®]" sont des marques déposées de Sun Microsystems Inc., téléchargeables gratuitement sur Internet.

"Métrique[®]" est une marque déposée de la société ÉCOgiciel.